



Histoires de réussite

de l'Agence de la consommation
en matière financière du Canada



Isabelle, Nicholas, Trevor et Vincent

Élèves du secondaire, Dieppe et Riverview, N.-B.

Isabelle Coleman et Vincent Auffrey de l'école secondaire Mathieu-Martin à Dieppe, et Nicholas Smith et Trevor Yerxa de l'école secondaire Riverview, au Nouveau-Brunswick, font partie d'un projet novateur visant à combler le manque de connaissances financières des élèves du secondaire. Coordonné par Partners for Youth, un organisme sans but lucratif, ce projet pilote utilise comme principale ressource d'enseignement, La Zone, un programme d'éducation financière élaboré par l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC), en partenariat avec la Commission des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique.

Le coordonnateur du projet, Mitch Peters, explique que le modèle d'apprentissage « entre camarades », qui a été mis au point dans le cadre de cette initiative, vise à amener les élèves suivant le programme à transmettre ce qu'ils ont appris à d'autres élèves. « Je n'ai jamais vraiment eu d'éducation financière à l'école secondaire. Si j'en juge par ma propre expérience, on procédait surtout par essais et erreurs. C'est pourquoi je pense qu'il est vraiment important de diffuser cette information dans les écoles. »

« L'une des choses qu'on nous a enseignées, ce sont les besoins, les désirs et les priorités. Ça consiste à classer les dépenses par ordre de priorité en déterminant ce dont on a réellement besoin et ce dont on n'a pas besoin », affirme Trevor. « Il n'y a aucun doute que j'utiliserai ces connaissances plus tard dans ma vie », ajoute Nicholas.

« La Zone, c'est beaucoup plus intéressant qu'un cours, souligne Vincent. Ça touche plus la génération d'aujourd'hui. C'est interactif, donc tu apprends des erreurs des personnages. »

« C'est plus réel; c'est une ouverture à quelque chose de différent, observe Isabelle. Moi je trouve que ça pourrait aider beaucoup de monde. »

Cette histoire de réussite fait partie d'une série de témoignages qui peuvent être visionnés sur le site Web de l'ACFC à l'adresse acfc.gc.ca.

À l'aide de ses ressources éducatives et de ses outils interactifs, l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) fournit des renseignements objectifs aux consommateurs sur les produits et les services financiers. L'ACFC les informe également au sujet de leurs droits et responsabilités lorsqu'ils traitent avec des banques et des sociétés de fiducie, de prêt et d'assurances sous réglementation fédérale. De plus, par l'entremise de son programme de littératie financière, l'ACFC aide les Canadiens à acquérir les connaissances et la confiance requises pour bien gérer leurs finances personnelles. Elle veille aussi à ce que les institutions financières sous réglementation fédérale respectent les lois et les ententes dont le but est de protéger les consommateurs.